

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NORBERT ZONGO



COLLOQUE INTERNATIONAL

du

**Laboratoire de Psychopédagogie, Andragogie, Mesure et Evaluation et
de Politiques Educatives (LAPAME) et du
Laboratoire Interdisciplinaire de Didactique des Disciplines (LABIDID)**

De l'Université Norbert Zongo (UNZ)

**En collaboration avec la
Direction Générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS)**

Sur

EVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES ET QUALITE DE L'EDUCATION

Du 16-18 Mars 2021 à l'Université Norbert ZONGO

APPEL À COMMUNICATIONS

I. CONTEXTE

L'Objectif 4 des ODD est clairement énoncé en ces termes : *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*. En effet, la conviction est faite, comme cela est précisé dans les ODD, que *l'éducation favorise la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté, c'est un puissant moyen d'émancipation des peuples et de développement économique et social*.

Pour autant, sa qualité est ce qui va induire ces effets attendus de l'éducation. Selon les normes ISO 9000 citées par NAJI (2019, p.3), « La qualité est l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences. Celles-ci étant les besoins ou attentes formulés, habituellement implicites, ou imposés ».

Comme à l'échelle mondiale, la qualité de l'éducation est une préoccupation permanente des autorités du Burkina Faso. Cela s'est traduit par la mise en œuvre de la réforme de 2006, par l'adoption de la loi d'orientation de l'éducation en juillet 2007 et la lettre de politique éducative de juillet 2008. Le ministère de l'éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) met en œuvre le PDSEB (2012-2021) dont l'un des programmes est consacré à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Au plan scientifique, comme le précise Chatel (2006)¹, *La notion de qualité de l'éducation conduit à s'interroger sur la question théorique plus vaste, celle de la définition du produit de l'éducation et de ses spécifications. Elle soutient, au-delà de la théorie du capital humain, que la qualité de l'éducation reconnue de fait par le diplôme renvoie à la qualité de la formation dispensée et à ses effets sur les capacités réelles des personnes dans l'exercice de l'activité personnelle*.

A suivre les chercheurs (Chantal, 2006 ; Naji, 2019), la qualité de l'éducation peut être appréhendée à travers deux approches, quantitative et qualitative.

Au plan quantitatif de la qualité de l'éducation, on se préoccupe, selon Chatel, de l'efficacité interne des entités éducatives micro (les établissements, les circonscriptions géographiques, les classes) ou macro (les systèmes nationaux). Et pour mesurer cette efficacité, il s'agit de cerner un produit de l'éducation vu comme une somme de compétences, *en tout cas un bien homogène susceptible d'être*

¹ Elisabeth Chatel (2006). *Qu'est-ce qu'une éducation de "qualité" ? Réflexion à partir de l'évaluation comparée des deux diplômes technologiques et professionnels tertiaires*. Dans *Éducation et sociétés* 2006/2 (n° 18), pages 125 à 140. <https://doi.org/10.3917/es.018.0125>

mesuré (Bailly & Chatel 2004). C'est ainsi que la mesure des acquis des élèves va être considérée comme un moyen de cerner ce produit de l'éducation vu en termes de compétences, de capacités, de savoirs. À l'échelon international, le Programme international de suivi des acquis des élèves (PISA) mené par l'OCDE, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), le Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ), sont des exemples de cette tentative de mesurer la qualité de l'éducation. *Ces mesures des acquis des élèves, à divers degrés, permettent de comparer l'efficacité des entités éducatives, en modélisant les processus d'éducation comme étant des résultats de fonctions de plusieurs variables* (Chatel, 2006). La mesure des acquis de l'éducation et de la formation se fait aussi à un niveau national au Burkina Faso (DGESS-MENAPLN). Les acquis des élèves à différents niveaux de leurs cursus sont mesurés.

L'approche qualitative de la qualité de l'éducation s'intéresse davantage aux conditions qui permettent d'assurer la qualité du produit. C'est dans ce sens que l'on se préoccupera de la qualité des infrastructures, des enseignants, des programmes, du matériel didactique et même des apprenants.

En somme, on est tenté de dire comme l'IPE que *Si les politiques et les plans éducatifs doivent améliorer les acquis scolaires* (approche quantitative), *les décideurs politiques et les planificateurs doivent comprendre les facteurs qui influent sur les apprentissages et avoir accès à des connaissances contextuelles* (approche qualitative).

Dans tous les cas, il est important de noter que l'évaluation est au cœur de l'appréhension de la qualité de l'éducation. *L'évaluation est le processus qui consiste à recueillir un ensemble d'informations pertinentes, valides et fiables, puis à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères choisis adéquatement en vue de fonder la prise de décision* (De Kétéle, 1989). Le colloque sera l'occasion de discuter du concept et de son usage sous différents angles dont celui de la didactique dont les préoccupations sont les savoirs à acquérir que ce soit au plan théorique ou pratique la rendant disciplinaire contrairement à la pédagogie ou la psychopédagogie dont l'intérêt premier est la relation entre l'apprenant et le formateur quelle que la discipline concernée. Tous ces aspects sont concernés par les efforts de recherche de la qualité.

Au plan mondial la préoccupation de la qualité reste une question vive. La recherche de cette qualité de l'éducation est l'une des raisons qui a motivé le Burkina Faso à participer aux évaluations groupées organisées par la CONFEMEN à travers le PASEC 2014 et 2019.

Lors de la restitution nationale des résultats de l'enquête PASEC 2014 en septembre 2016 à Ouagadougou, il est ressorti comme recommandation forte, la diffusion de ces résultats jusqu'au niveau local de la communauté éducative au regard de l'importance des recommandations et pistes de réflexion dégagées par l'étude. Il est également recommandé l'approfondissement de certaines questions à travers des études complémentaires et des recherches-actions, cela ayant justifié le partage de ces résultats avec les membres et doctorants du Laboratoire de Psychopédagogie, andragogie, mesure et évaluation et de politiques éducatives (LAPAME) de l'Université Norbert ZONGO dans le cadre de leur journée doctorale.

Pour répondre de manière efficace à ces attentes d'une part et d'autre part aller au-delà des restitutions nationales et régionales des résultats du PASEC2019, la DGESS du MENAPLN, en collaboration avec les Laboratoires en Sciences de l'Education de l'Université Norbert Zongo, à savoir le LAPAME

et le LABIDID, envisage la tenue du colloque international sur le thème : « **évaluation des acquis scolaires et qualité de l'éducation** ».

II. LES OBJECTIFS

La qualité de l'éducation est au cœur de ce colloque et le PASEC est un programme dont l'apport à la recherche de la qualité de l'éducation dans les pays membres n'est pas plus à démontrer. Aussi, ce colloque vise-t-il globalement une appropriation des résultats de l'évaluation PASEC2019 par les acteurs et partenaires de l'éducation, leur exploitation optimale par les acteurs et une réflexion plus soutenue sur les questions de qualité et d'évaluation en général, en vue d'orienter les politiques éducatives ou les recherches en éducation.

De manière spécifique, il s'agira, entre autres, de/d'

- partager les résultats de PASEC2019 avec les participants au colloque ;
- partager des résultats d'autres recherches et réflexions sur des questions de qualité de l'éducation et d'évaluation des acquis scolaires entre autres ;
- discuter de pistes de réflexion et des recommandations de l'évaluation PASEC2019 avec les participants au colloque ;
- identifier des actions pratiques à mettre en œuvre aux différents niveaux du système éducatif pour améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages des contenus scolaires ;
- réfléchir sur des nouvelles méthodes d'enseignement-apprentissage des contenus disciplinaires en lien avec la révolution numérique.

III. LES AXES DE COMMUNICATION

Les communications porteront sur les thématiques suivantes :

1. Le concept de qualité de l'éducation et ses articulations

- Approche qualitative
- Approche quantitative
- Etc.

2. La gouvernance et la qualité de l'éducation

- Gestion des systèmes éducatifs
- Gouvernance scolaire et qualité des écoles
- Effectifs des apprenants et qualité des évaluations scolaires
- L'éthique en évaluation des apprentissages
- Crises sanitaires et/ou sécuritaires et évolution des pratiques d'évaluation

3. L'efficacité interne de l'éducation

- Mesure des acquis scolaires
- Évaluation, soutien des apprentissages (ESA)
- Pratiques d'évaluation des apprentissages dans le cadre des formations professionnelles
- Évaluation et amélioration des pratiques enseignantes en formation initiale et continue
- Enseignement en langues nationales et évaluation des acquis scolaires

4. Efficacité externe et équité de la formation

- Mesure de l'efficacité externe de l'éducation et de la formation
- Théorie du capital humain
- Productivité et qualité de l'éducation
- Qualité de l'éducation et développement psychosocial

5. Approche didactique de la qualité de l'éducation

- Approches didactiques de l'évaluation et de ses pratiques
- Didactique des langues secondes et étrangères et évaluation des aides didactiques
- Didactique des disciplines et évaluation des instructions officielles

IV. CONFÉRENCES INTRODUCTIVES

Des conférences introductives en plénières sont prévues :

- 1) Place et rôle des évaluations comparatives des apprentissages dans le suivi de l'ODD4
- 2) Rôle des évaluations des apprentissages dans le pilotage des systèmes éducatifs
- 3) Présentation des résultats de l'évaluation du PASEC2019

V. ECHEANCIER/CHRONOGRAMME INDICATIF

	Tâches	Echéances
01	Elaboration des Termes de références du colloque	Juillet 2020
02	Soumission des Termes de références du colloque au PASEC	05 août 2020
03	Finalisation et Publication de l'appel à communications	4 septembre 2020
04	Propositions des résumés	31 Octobre 2020
05	Notification des résultats de la sélection des propositions de communication	30 novembre 2020
06	Remise de la première version des textes des communications retenues	31 janvier 2021
07	Tenue du colloque	16-18 mars 2021
08	Remise des versions avancées des communications (sous forme d'articles)	15 avril 2021
09	Achèvement de l'instruction des articles soumis	15 mai 2021
09	Date limite de remise des versions corrigées des articles	15 juin 2021
10	Soumission de la maquette pour publication des actes du colloque	15 juillet 2021
11	Sortie des actes	Septembre 2021

VI. COORDINATION

L'activité est placée sous la supervision de monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

La coordination de l'activité sera assurée par Dr François SAWADOGO, Directeur général des Etudes et des Statistiques Sectorielles, Pr Afsata PARE/KABORÉ de l'Université Norbert Zongo pour le compte des deux laboratoires.

Le rapportage des activités du colloque sera assuré par les membres de l'équipe nationale du PASEC et des membres du LAPAME et du LABIDID.

VII. PARTICIPANTS

Le colloque va réunir les membres de l'équipe nationale PASEC, le Correspondant national, les représentants des structures centrales, déconcentrées et rattachées du ministère et ceux des partenaires sociaux (syndicats, Cadre de concertation des ONG et Associations actives en éducation de base (CCEB), Coordination nationale de l'Education pour Tous (CN/EPT), les faitières des établissements d'enseignement privés, les Conseillers Techniques du PASEC/CONFEMEN, des universitaires et chercheurs nationaux et internationaux en éducation et des représentants des PTF.

VIII. MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE

N° d'Ordre	Identité	Structures	Pays d'origine
1.	Pr Jean-Claude BATIONO	UNIVERSITE NORBERT ZONGO/KOUDOUYOU (UNZ)	BURKINA FASO
2.	Pr Afsata PARE/KABORE		
3.	Pr Georges SAWADOGO		
4.	Pr Maxime SOME		
5.	Pr Kalifa TRAORE		
6.	Pr Félix Tindaogo VALLEAN		
7.	Dr Issa Abdou MOUMOULA		
8.	Dr François SAWADOGO		
9.	Dr Félix COMPAORE	CNRST/OUAGADOYOU	
10.	Dr Maxime COMPAORE		
11.	Pr Mamadou SANOGO		
12.	Dr Jean François KOBIANE	UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO (UJKZ)	
1.	Pr Kossivi ATTIKLEME	UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVY	BÉNIN
2.	Pr Patrick HOUESSOU	UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVY	
3.	Pr Nancy BOUCHARD	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (UdM)	

N° d'Ordre	Identité	Structures	Pays d'origine
4.	Pr Martial DEMBELE	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	CANADA
5.	Pr Marguerite ALTET	UNIVERSITÉ DE NANTES	FRANCE
6.	Pr Bruno MAURER	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER	
7.	Pr Jean Baptiste GBONGUE	UNIVERSITÉ FHB	COTE D'IVOIRE
8.	Dr Aïcha Sandi GOZA	UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY	NIGER
9.	Pr Babakar GUEYE	UNIVERSITÉ CHEICK ANTA DIOP DE DAKAR	SÉNÉGAL
10.	Pr Amadou CAMARA	UNIVERSITÉ CHEICK ANTA DIOP DE DAKAR	
11.	Dr Mouhamadoune SECK	UNIVERSITÉ DE THIÈS	
12.	Pr Akakpo-Numado SENI YAWO	UNIVERSITÉ DE LOMÉ	TOGO

IX. COMITÉ D'ORGANISATION

Présidé par le DGESS-MENAPLN, il est composé d'acteurs de ce ministère et de l'UNZ.

X. RECEPTION DES RESUMES

Les résumés en 300 mots sont à envoyer en version électronique à l'adresse électronique suivante :

colloque2021.menapln.unz@gmail.com